

Royaume du Maroc

Ministere des Habous et des Affaires Islamiques

Secretariat Général

Direction des Habous

D.C.I/S.I.H

Avis d'appel d'offres ouvert n° 09/SIH/2025

Peuvent être déposés, jusqu'au **29/12/2025 à 15 heures**, les plis relatifs à l'appel d'offres concernant la réalisation du projet de construction d'un immeuble dans le cadre d'un partenariat avec le secteur privé, sur le terrain Habous objet de titre foncier n° **4807/S**, d'une superficie de 866 m², sis à **Rue de coquillage Tamraght, Agadir**.

Les concurrents sont tenus de présenter, parmi les pièces du dossier de participation à l'appel d'offres ouvert, une caution de soumission d'un montant équivalent à **40 000.00 dirhams**.

Le dossier d'appel d'offres ouvert peut être retiré au service des investissements habous au sein de la division de la construction et des investissements et ce à l'adresse : 4ème étage de l'immeuble sis à angle rue Angola et rue Mali, océan, Rabat.

Le contenu, la présentation et le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 12, 16, 17 et 18 de la décision du Ministre des Habous et des Affaires Islamiques n° 3455.19 du 29 rejab 1443 (3 mars 2022) fixant les mesures de passation des contrats et des conventions de partenariat par l'administration des Habous au nom des Habous publics avec le secteur public ou privé.

Les plis des concurrents sont déposés contre récépissé au service des investissements habous au sein de la division de la construction et des investissements à l'adresse 4ème étage de l'immeuble sis à angle rue Mali et rue Angola océan, Rabat, ou envoyés par courrier recommandé, avec accusé de réception à la même adresse.

Doivent être fournies, les pièces prévues par les articles 7 et 9 du règlement de consultation

La part Habous ne doit pas être inférieure à 20 % de la surface couverte globale du projet.

La valeur minimale estimative du terrain Habous objet de l'appel d'offres est fixée à la somme de 1,47 millions de dirhams.